Envoyé en préfecture le 20/01/2026
Reçu en préfecture le 20/01/2026
Publié le
ID : 035-213501141-20260113-DE_2026_03-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	Extrait des délibérations de la commune de **FORGES LA FORET** – 35640 Séance du **13/01/2025**
Nombre de membres *Afférents au Conseil Municipal : 11* *En exercice : 10* *Absents : 03* *Votants :7* *Pouvoirs de vote : 0* *Pour : 7* *Contre : 0* *Abstentions : 0*	L'an 2026, le 13 janvier à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de FORGES LA FORET s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOULET Yves, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 06/01/2025. Présents : M. BOULET Yves, Maire, Mme GIBOIRE Edith, MM. ROUSSEAU Pierrick, SIAUDEAU Philippe, MAZURAIS Adrien, MONNERIE Jean-Pierre, PAILLARD David. Excusé(es) : Mmes ROSSO Sylvie et PELÉ Christelle, M. OAKLEY Luke Pouvoirs de vote : Secrétaire de séance : Mme Édith GIBOIRE

Délibération 2026-03 **OBJET : Validation de devis – Diagnostic amiante et plomb salle communale**

2 devis sont présentés au conseil :

- 1 devis de l'entreprise SOCOTEC pour un montant de 1542,00 € TTC
- 1 devis de l'entreprise DIAG Les Vallons de Vilaine pour un montant de 2916,00 € TTC

Critères retenus pour le choix de l'entreprise :

- L'adéquation de la prestation présentée avec les besoins de la commune
- Le coût de la prestation

Les prestations proposées sont sensiblement identiques.

Après avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents, par vote à main levée :

- Valide le choix du devis de l'entreprise SOCOTEC pour un montant de 1542,00 € TTC
- Autorise M. Le Maire à signer ce devis et à engager cette dépense.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire, Yves BOULET

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.